

**Attestation du commissaire aux comptes
sur les informations communiquées dans le
cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de
commerce relatif au montant global des
rémunérations versées aux personnes les
mieux rémunérées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2023

SpineGuard

Société Anonyme
au capital de 2 374 523 €

10, Cours Louis Lumière
94300 Vincennes

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Attestation du Commissaire aux comptes
sur les informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au
montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées

SpineGuard

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 744.994,42 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2024

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Olivier Bochet
Associé

Grant Thornton

29, rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

A l'attention d'Olivier Bochet

ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS

Établie en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce

Je soussigné, Monsieur Pierre Jérôme, Président Directeur Général de la société SpineGuard SA, certifie que les rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées de la Société se sont élevées à 744.994,42 euros (sept-cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze euros et quarante-deux centimes) brut au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

A Vincennes, le 25 mars 2024

Le Président Directeur Général



SpineGuard[®]

10, cours Louis Lumière
94300 VINCENNES, FRANCE
Tél. : +33 (0)1 45 18 45 19 - Fax : +33 (0)1 45 18 45 20
RCS 510 179 559